



RÉVISION DU PLU

COMMUNE DE MARCQ-EN-OSTREVENT

Novembre 2023

Dossier Arrêt de projet

Conseil municipal du 17 novembre 2023

Le Bilan de la Concertation

VERDI Conseil Nord de France
80 rue de Marcq
CS 90049
59441 WASQUEHAL Cedex
Tel : 03 28 09 92 00

Ad'AUC, Urbanistes et Architectes
Ludovic DURIEUX
130 rue des Coquelicots
59000 LILLE
Tel : 03 20 37 03 81

La délibération du 11 juin 2021 qui prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme de Marcq en Ostrevent, mentionne les modalités de concertation :

- « - Deux réunions publiques seront organisées au cours de l'élaboration du PLU pour associer les habitants aux réflexions menées dans le cadre de son élaboration ;
- Un dossier et un registre pour recueillir les observations du public sont mis à disposition en mairie. »

Conformément à ces engagements, la municipalité a :

- Organisé avec les personnes publiques associées une première réunion d'échanges le 28 juin 2022, consacrée à la présentation du diagnostic ;
- Organisé avec les personnes publiques associées une deuxième réunion d'échanges le 10 novembre 2022, consacrée à la présentation du PADD ;
- Organisé une première réunion publique le 11 octobre 2022 qui a regroupé une trentaine de personnes. Cette réunion de présentation sur grand écran a été consacrée à la présentation du diagnostic et du PADD ;
- Organisé avec les personnes publiques associées une troisième réunion d'échanges le 05 mai 2023, consacrée à la présentation du projet final ;
- Organisé une seconde réunion publique le 11 mai 2023 qui a regroupé également une trentaine de personnes. Cette réunion de présentation sur grand écran a été consacrée au rappel des enjeux et à la présentation du PADD, des OAP, du plan de zonage et du règlement ;
- Organisé une rencontre avec chaque agriculteur pour mener le diagnostic agricole ;
- Organisé des points d'avancement lors des Conseils Municipaux ;

Les moyens d'information utilisés :

- les invitations toutes boites,
- l'affichage en mairie,
- les articles.

Les moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

Les usagers ont pu exprimer leurs requêtes et avis :

- sur le registre de la mairie,
- par courrier,
- de vive voix lors des réunions publiques.

Cette concertation a révélé les points suivants :

- Principalement, le besoin d'information pour les habitants.
- Principalement, des interrogations sur l'ouverture du chemin le long du cours d'eau pour les riverains et les agriculteurs qui exploitent les terres concernées.
- Principalement la réduction de la consommation d'espace pour les PPA.

Les éléments ont été examinés et pris en compte par le conseil municipal qui a réduit :

- sa croissance démographique en passant de 4% à 2% sur 20 ans, pour un taux actuel d'environ 10%,
- la taille de la seule zone 1AU, en réduisant son emprise de 1,6 hectares à moins de 1 hectare.

La concertation menée dans le cadre de la révision du PLU de Marcq en Ostrevent a répondu aux modalités fixées dans la délibération du 11 juin 2021. Tous ces échanges et ces débats très riches ont permis de déboucher sur un projet de PLU pleinement partagé.